

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	23.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Leu, Livia, de Watteville, Jacques
Prozesstypen	Internationale Beziehungen
Datum	01.01.1965 - 01.01.2021

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Hulliger, Caroline
Schnyder, Sébastien

Bevorzugte Zitierweise

Hulliger, Caroline; Schnyder, Sébastien 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Internationale Beziehungen, 2009 - 2015*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 23.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Aussenpolitik	1
Beziehungen zur EU	1

Abkürzungsverzeichnis

EFTA Europäische Freihandelsassoziation
EU Europäische Union

AELE Association européenne de libre-échange
UE Union européenne

Allgemeine Chronik

Aussenpolitik

Beziehungen zur EU

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 25.11.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En novembre, suite à l'invitation de la présidence suédoise, l'ambassadeur suisse auprès de l'UE, Jacques de Watteville, s'est exprimé à Bruxelles lors du **Comité bimensuel du conseil chargé de l'AELE** (conseil représentant les pays membres de l'UE). Cette rencontre a été considérée comme importante au vu des relations tumultueuses des deux parties durant l'année sous revue. Elle a donné l'opportunité à la Suisse de faire valoir son point de vue auprès de l'union. Dans son intervention, l'ambassadeur a demandé aux Vingt-sept d'accepter un cessez-le-feu dans le domaine de la fiscalité. Il a ainsi déclaré que la Suisse était prête à discuter de la question à condition que l'UE abordât des domaines importants pour la Suisse comme l'accès au marché du travail européen.¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 23.12.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

En fin d'année, le chef de la mission suisse à Bruxelles, Jacques de Watteville, a été auditionné dans le cadre du **comité bimensuel chargé de l'AELE** (conseil représentant les pays membres de l'UE). Les discussions ont porté sur les accords bilatéraux et le réaménagement de cette voie en négociation directe avec les Etats membres sans passer par la Commission européenne. Si l'ambassadeur helvétique a mis en avant le bilan positif de la voie bilatérale en insistant sur le faible nombre de dossiers conflictuels, l'UE a considéré que la Suisse enjolive la situation. A la suite de cette rencontre, les Etats membres ont adopté un rapport affirmant que la voie bilatérale a clairement atteint ses limites malgré certains progrès accomplis depuis le rapport de 2008. Il montre également la déception de l'UE dans l'absence de résultat satisfaisant autour de la discussion sur la fiscalité. Le rapport a encouragé la Confédération à envisager un positionnement et une stratégie européenne plus dynamiques.²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 19.03.2015
CAROLINE HULLIGER

Le 19 mars, la Suisse et l'UE ont paraphé un **accord sur l'échange automatique de renseignements en matière fiscale**. L'accord, qui a été signé à Bruxelles par le secrétaire d'Etat Jacques de Watteville et le directeur général de la Direction Fiscalité et Union douanière Heinz Zourek, est destiné aux comptes appartenant à des non-résidents et représente la fin du secret bancaire suisse. Avant qu'il puisse entrer en vigueur en 2017, l'accord devra d'abord être accepté par les Chambres fédérales et résister à un possible référendum.³

1) NZZ, 25.11.09; LT, 21, 23 et 25.11.09; Lib, 25.11.09.

2) Lib., 21.10 et 8.11.10; LT, 18.11.10; NZZ, 11 et 23.12.10.

3) Communiqué du DFAE du 19.03.2015; Lib, NZZ, TA, 20.3.15